



CAPL du 23 mai 2014

catégories B et C

SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES FINANCES PUBLIQUES - NOUVELLE-CALÉDONIE

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

Les Commissions Administratives Paritaires Locales 2 et 3 se sont réunies le vendredi 23 mai 2014 sous la Présidence de Pascal COEVOET, DFIP de la Nouvelle-Calédonie.

Après l'approbation des procès verbaux de la CAPL précédente, le Président a rappelé :

- la situation des effectifs au 31 mai 2014
- les absences pour formation professionnelle suite à promotion (concours et liste d'aptitude)
- les départs à la retraite au second semestre 2014

Il a précisé que, sauf pour un emploi dont le remplacement a été pris en compte par anticipation, la DGFIP n'a pas comptabilisé les 2 CLD (congés de longue durée), confirmés trop tardivement. C'est sur cette base qu'ont été déterminés les postes comptables et les services de la DFIP en déficit de cadres B et C.

Compte tenu du nombre insuffisant d'arrivées pour couvrir la totalité des emplois vacants, le Président a donc décidé de « geler » les déficits comme suit jusqu'aux prochaines CAPL :

- ◆ Trésorerie de la Province Sud : -1 cadre B
- ◆ Trésorerie de la Province Nord : -1 cadre B
- ◆ Trésorerie des Centres Hospitaliers : -1 cadre B
- ◆ Paierie de la Nouvelle-Calédonie : -1 cadre C

C'est sur cette base que les demandes de mutation ont été étudiées. Pour les mutations internes :

- ◆ cadres B : sur 5 demandes, 3 ont obtenu satisfaction
- ◆ cadres C : sur 3 demandes, 3 ont obtenu satisfaction

Le Président a par ailleurs informé les membres de la CAPL qu'il allait demander à la DGFIP la création de deux emplois supplémentaires pour pallier à l'absentéisme lié au temps partiel.

De leur coté, les élus FO-DGFIP ont demandé la création d'un poste d'agent technique à la DFIP.

Alors que la charge de travail ne diminue pas, bien au contraire, et que la situation des effectifs, liée aux suppressions d'emplois, est extrêmement tendue, FO-DGFIP demande que tous les emplois vacants soient pourvus le plus rapidement possible.

Vos représentants Force Ouvrière

Cadres B : Daniel CHEUNG YAN – Alain DELBAUVE – Dany LEDRU – Edie MARDJI – Gil THOUX

Cadres C : Leila BOUTEILLER – Henri DOVIL – Mylène GASTINEL – Bernard GENET – Simone KARTOTAROENO

Experts : Yannick LAHAUT – Julie ROLLAND

BULLETIN D'ADHÉSION



nom : _____

prénom : _____

grade : _____

temps complet

temps partiel : _____%

affectation : _____

(cotisation au prorata temporis)

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière DGFIP

Fait à : _____

Le : _____

Bulletin à retourner signé à 

Dominique LOISEL
Trésorerie de Poindimié
BP 30
98822 POINDIMIE

ou Véronique LAMPERTI
Direction des Finances Publiques
BP E4
98848 NOUMEA CEDEX

signature